



## Facture hopital public par un prestataire privé pas vu par le patient

Par **Nonoch3**, le **12/07/2021** à **12:49**

Bonjour,

Je parle pour quelqu'un qui a fait un examen (IRM), sur ordonnance d'un médecin, dans un hopital public.

Je passe le fait que c'est la fin de la journée, qu'on l'oublie dans la salle de l'IRM pendant 20 minutes, que le patient sort lui-même de la salle pour demander si y'a quelqu'un, que tout le personnel est rhabillé, clairement on l'avait oublié ...

On nous explique ensuite que c'est un prestataire privé qui a effectué l'examen. On est mis devant le fait accomplis qu'on doit payer en plus pour cet examen.

Ensuite la facture n'est pas au nom du docteur qui a fait l'examen, le patient ne l'a jamais vu, facile a savoir, elle n'a été examinée que par des femmes et le docteur sur la facture est un homme.

On ne veut donc pas payer un privé dans un établissement public, sans être prévenu et sans avoir vu le docteur en question.

Aujourd'hui nous avons reçu une mise en demeure du cabinet d'imagerie médicale, pour le paiement de la facture.

Je veux clairement pas payer, et en même temps j'ai le sentiment que quelque chose m'échappe dans cette histoire, je viens donc voir ici si quelqu'un a connu une situation similaire, et éventuellement des conseils sur ce que je dois faire.

Merci d'avance pour votre temps.

Par **P.M.**, le **12/07/2021** à **13:29**

Bonjour,

Il est fréquent que dans les hôpitaux publics ce genre d'examens soient réalisés avec des

radiologues libéraux...

Il faudrait savoir par quel canal vous avez pris rendez-vous et si à aucun moment cela n'était précisé...

Par **Nonoch3**, le **12/07/2021** à **16:16**

A aucun moment ca n'a été précisé, c'était sur ordonnance d'une gynécologue, IRM pelvien.

Pourquoi ne voit-on pas le radiologue qui facture ?

Par **P.M.**, le **12/07/2021** à **16:26**

Je présume que ce n'est pas le gynécologue qui a pris rendez-vous et je ne vous parle pas de l'ordonnance mais éventuellement du site par lequel vous avez pris rendez-vous à moins que ce soit par téléphone...

Si vous vous faites effectuer des analyses dans un laboratoire, vous ne voyez pas forcément le responsable du laboratoire lors des prélèvements, pour ce type d'exams, c'est pareil, il peut y avoir des opérateurs (trices) radio...